



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02678

Numéro SIREN : 425 089 588

Nom ou dénomination : ROMAINDIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 16863



14 AOUT 2017

Quin.

ROMAINDIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 €

Siège social : 28 avenue de savoie Centre Commercial Mozart
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
425 089 588 RCS VERSAILLES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à 44 322,80 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres Réserves », s'élevant à 44 322,80 €
- Qui ressortira ainsi après affectation à un montant de 391 840,43 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

16863
15)

Copie certifiée conforme
La Gérance
Arnaud DOREY

ROMAINDIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège social : 28 avenue de savoie Centre Commercial Mozart
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
425 089 588 RCS VERSAILLES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à 44 322,80 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - En totalité au compte « Autres Réserves », s'élevant à | 44 322,80 € |
| Qui ressortira ainsi après affectation à un montant de | 391 840,43 € |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

AD
(S)

Copie certifiée conforme
La Gérance
Arnaud DOREY



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/02/2016	et clos le	31/01/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Reel simplifié	X
Si PME innovante, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désigné pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité soumise en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL ROMAINDIS	
SIRET	4 2 5 0 8 9 5 8 8 0 0 0 1 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
28 avenue de savoie Centre Commercial Mozart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce d'alimentation générale	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------------------	--	--

C REPARTITION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
	Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W			
	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS PRECOGEST	
19 avenue DES INDES 91940 LES ULIS	
- du conseil : SAS PRECOGEST	
19 avenue DES INDES 91940 LES ULIS	
- de l'association agréée :	
N° d'agrément de l'AA :	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Tél : 01 69 18 80 00
Tél : 01 69 18 80 00
Tél :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTÉS").

Désignation de l'entreprise		SARL ROMAINDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		28 avenue de savoie 78140 VELIZY VILLACOUBLAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 5 0 8 9 5 8 8 0 0 0 1 5		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/01/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	227 500	AI		227 500
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	87 565	AS	74 331	13 234
		Autres immobilisations corporelles	AT	398 354	AU	209 223	189 130
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	8 814	BI		8 814
	TOTAL (II)		BJ	722 234	BK	283 555	438 679
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	128 054	BU		128 054
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 962	BW		1 962
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	37 335	BY		37 335
		Autres créances (3)	BZ	34 734	CA		34 734
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	19 999	CE		19 999
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	93 174	CG		93 174	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 188	CI		8 188	
	TOTAL (III)	CJ	323 449	CK		323 449	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 045 684	1A	283 555	762 129	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an			
Immobilsations :				Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL ROMAINDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	347 517	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	44 322	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	400 225	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	82 629	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	43 022	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	145 660	
	Dettes fiscales et sociales			DY	77 882	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	12 276	
	Autres dettes			EA	432	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	361 903		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	762 129		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	309 005
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	511	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ROMAINDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 953 015	FB		FC	2 953 015	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 229	FH		FI	2 229	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 955 244	FK		FL	2 955 244	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 105	
	Autres produits (I) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 960 360
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 311 818	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 224	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	199 825	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 065	
	Salaires et traitements*					FY	269 215	
	Charges sociales (10)					FZ	65 319	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	48 181
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	599	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 914 249
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	46 111
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 817	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 817	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 817)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	43 293

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ROMAINDIS		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	731				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	731				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	346				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	346				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	385				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(644)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 961 092				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 916 769				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	44 322				
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP				
		- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		AI	4 969			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	24 559			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	489			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	2 296	obligatoires	A9	22 263
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
				107				
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			239				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					731			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N					
			Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous ☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	346
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	731
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	731

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ROMAINDIS

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	227 500	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	77 826	KT		KU	11 739	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	390 814	KW		KX	2 250	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 290	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	473 930	LO		LP	13 989	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	8 814	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	8 814	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	710 245	OH		OJ	13 989		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	227 500	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 000	MK	87 565	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	393 064	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	5 290	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	2 000	NH	485 919	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OØ		M7		OØW	
Autres participations			IØ		OØX		OØY		OØZ			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	8 814	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	8 814	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	2 000	ØL	722 234	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ROMAINDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL ROMAINDIS											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	70 869	QA	5 461	QB	2 000	QC	74 331					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	162 786	QE	42 057	QF		QG	204 844					
	corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 716	QM	663	QN		QO	4 379						
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	237 373	QV	48 181	QW	2 000	QX	283 555					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	237 373	ØP	48 181	ØQ	2 000	ØR	283 555					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			XY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise <u>SARL ROMAINDIS</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (I) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	136	6U		6V	136	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	136	TY		TZ	136	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	136	UB		UC	136	UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF	136			
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SARL ROMAINDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	8 814	UV		UW	8 814		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	37 335		37 335				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	7 008		7 008				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	15 987		15 987				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 829		5 829				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 091		1 091				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 818		4 818				
	Charges constatées d'avance			VS	8 188		8 188				
	TOTAUX			VT	89 072	VU	80 257	VV	8 814		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	511		511					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	82 118		29 220		52 898			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	145 660		145 660						
Personnel et comptes rattachés		8C	50 295		50 295						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 539		23 539						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	121		121					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 926		3 926					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	12 276		12 276						
Groupe et associés (2)		VI	43 022		43 022						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	432		432						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	361 903	VZ	309 005		52 898				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	43 022		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	28 182	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL ROMAINDIS

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/01/2017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB		
		de son conjoint			moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	10 598	XE	13 536
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 938		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	107
	Amendes et pénalités	WJ	107	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	310
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	474	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	58 750	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
		- imposées au taux de 0 %								WH		
		- imposées au taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 series A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	339	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	13 256	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		XI	45 154	XJ	
bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	45 154
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

[illegible]



Désignation

SARL ROMAINDIS

(lignes 1 à 2)

N° 2058-A

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Cegid Group

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL ROMAINDIS

Néant☐*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

71 725

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

45 154

Déficits reportables (différence K4-K5)

K6

26 571

Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

26 571

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

22 870

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SARL ROMAINDIS														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(55 511)				Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves			0E	55 511		Autres répartitions	ZF							
							Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I			0F			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH						
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice									XV						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT						
	Locations, charges locatives et de copropriété			(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	43 951	XQ	44 717					
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	59 456					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV						
	Autres comptes			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	80	ST	95 651					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	199 825					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	10 205					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	6 860					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	17 065					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée								YY	266 967					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	243 237					
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2014) *								0B	198 225					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :					handicapés) :			YP	11					
	Effectif affecté à l'activité artisanale								RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%					
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP					— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher I Sinon 0		ZR 0				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG						
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/01/2017

N° SIRET 4 2 5 0 8 9 5 8 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ROMAINDIS

ADRESSE (voie) 28 avenue de savoie

CODE POSTAL 78140 VILLE VELIZY VILLACOUBLAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	13
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	37

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SELIMA

N° SIREN (si société établie en France) 411495369 % de détention 26.00 Nb de parts ou actions 13

Adresse : N° Voie Zone Industrielle Route de Paris

Code Postal 14120 Commune MONDEVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DOREY Prénom(s) Arnaud

Nom marital % de détention 52.00 Nb de parts ou actions 26

Naissance : Date 22091970 N° Département 50 Commune CHERBOURG Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Voie avenue de Savoie

Code Postal 78140 Commune VELIZY VILLACOUBLAY Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique LEVASSEUR Prénom(s) Sophie

Nom marital DOREY % de détention 22.00 Nb de parts ou actions 11

Naissance : Date 02021973 N° Département 14 Commune MONEVILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Voie avenue de Savoie

Code Postal 78140 Commune VELIZY VILLACOUBLAY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2017

N° SIRET 4 2 5 0 8 9 5 8 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ROMAINDIS

ADRESSE (voie) 28 avenue de savoie

CODE POSTAL 78140

VILLE VELIZY VILLACOUBLAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ROMAINDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 762 129 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 323 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Dans le cadre du Règlement n°2015-06 de l'ANC applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs dont le fonds commercial:

- En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
- En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, nous avons effectué un test de dépréciation selon la méthode des flux de trésorerie actualisés et la valeur actuelle du fonds commercial est supérieure à sa valeur comptable. Nous n'avons donc pas déprécié la valeur comptable du fonds commercial.

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises destinées à la vente au détail et les inventaires physiques sont effectués à prix de vente. Le prix de vente est celui auquel l'article est étiqueté et mis en vente; la conversion du prix de vente en prix coûtant hors TVA S'opère à l'aide du taux de marque moyen pondéré.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	227 500			227 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	227 500			227 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 827	11 739	2 000	87 566
- Installations générales, agencements aménagements divers	390 814	2 250		393 064
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 290			5 290
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	473 931	13 989	2 000	485 920
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 815			8 815
Immobilisations financières	8 815			8 815
ACTIF IMMOBILISE	710 246	13 989	2 000	722 235



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 989		13 989
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 989		13 989
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 000		2 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 000		2 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/01/2017	
Éléments achetés	227 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	227 500



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 870	5 461	2 000	74 331
- Installations générales, agencements aménagements divers	162 787	42 057		204 844
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 716	663		4 380
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	237 373	48 182	2 000	283 555
ACTIF IMMOBILISE	237 373	48 182	2 000	283 555



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 89 073 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 815		8 815
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	37 335	37 335	
Autres	34 734	34 734	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 188	8 188	
Total	89 073	80 258	8 815
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R. A OBTENIR & AV NON	611
RIST VOLUMIQUE	2 233
RENOI NON DERIVE TARIFAIRE	534
AVANT ENC. A RBSE	959
ORG SOC PRODUITS A RECEVO	2 486
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 091
Total	7 914



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 152,45 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50	152
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50	152



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 361 904 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	511	511		
- à plus de 1 an à l'origine	82 119	29 220	52 898	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 660	145 660		
Dettes fiscales et sociales	77 882	77 882		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 276	12 276		
Autres dettes (**)	43 455	43 455		
Produits constatés d'avance				
Total	361 904	309 006	52 898	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 182			
(**) Dont envers les associés	43 023			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 43 023 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	87 422	87 422	429 864
Total	87 422	87 422	429 864



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	706
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 890
Dettes fiscales et sociales	59 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	432
Total	74 324

	Montant
FAC NON PARV FOURNISSEURS	13 890
INT COUR/EMPR ETABL. DE C	195
INTERETS COURUS A PAYER	511
DETTES PR POUR CONGES A P	18 599
AUTRES CHARGES A PAYER	20 000
DETTES PROVISIONNES CONGE	4 272
ORG SOC CHARGES A PAYER	9 000
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 454
FORMATION CONTINUE A PAYER	2 044
TVTS	980
CFE	692
CVAE	2 254
CLTS. PRV POUR AVANTAG. A PAYER TTC	432
Total	74 324



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	8 188
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	8 188

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA LOYER PORCHE	467		
AVANCE ASSURANCE MULTIRIS	1 823		
SIDFREM	4 573		
FAIN CTT ENTRET. ASC.DE C	810		
ATC SECURITE ENT	135		
ORANGE	191		
EDF	64		
INITIAL	54		
CCA TUE NET	70		
Total	8 188		



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	107	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		732
TOTAL	346	732



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
intérêts d'emprunts	10 025
Assurances sur emprunts	3 506
Autres engagements donnés	13 531
Total	13 531
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	13 531

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est enregistré au crédit du compte "649 : crédit d'impôt compétitivité" réduisant ainsi le poste "charges de personnel".

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

**Soldes intermédiaires de gestion**

	du 01/02/16 au 31/01/17 12 mois	%	du 01/02/15 au 31/01/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	2 953 015,49	100,00	2 983 977,52	100,00	-30 962,03	-1,04
Coût d'achats marchandises vendues	2 314 042,44	78,36	2 443 162,38	81,88	-129 119,94	-5,28
MARGE COMMERCIALE	638 973,05	21,64	540 815,14	18,12	98 157,91	18,15
Production vendue	2 229,24	100,00	3 018,24	100,00	-789,00	-26,14
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	2 229,24	100,00	3 018,24	100,00	-789,00	-26,14
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 955 244,73	100,00	2 986 995,76	100,00	-31 751,03	-1,06
MARGE BRUTE GLOBALE	641 202,29	21,70	543 833,38	18,21	97 368,91	17,90
Autres achats et charges externes	199 825,29	6,76	197 336,48	6,61	2 488,81	1,26
VALEUR AJOUTÉE	441 377,00	14,94	346 496,90	11,60	94 880,10	27,38
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	17 065,48	0,58	16 870,44	0,56	195,04	1,16
Charges de personnel	334 534,79	11,32	345 205,06	11,56	-10 670,27	-3,09
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	89 776,73	3,04	-15 578,60	-0,52	105 355,33	-676,28
Reprises s/ charges et Transferts	5 105,57	0,17	4 857,58	0,16	247,99	5,11
Autres produits	10,31		11,23		-0,92	-8,19
Dot. amortissements et provisions	48 181,95	1,63	47 365,11	1,59	816,84	1,72
Autres charges	599,27	0,02	563,10	0,02	36,17	6,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	46 111,39	1,56	-58 638,00	-1,96	104 749,39	-178,64
Quote part résultat en commun						
Produits financiers			192,00	0,01	-192,00	-100,00
Charges financières	2 817,80	0,10	3 640,54	0,12	-822,74	-22,60
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	43 293,59	1,46	-62 086,54	-2,08	105 380,13	-169,73
Produits exceptionnels	731,59	0,02	1 395,65	0,05	-664,06	-47,58
Charges exceptionnelles	346,38	0,01	2 340,00	0,08	-1 993,62	-85,20
Résultat exceptionnel	385,21	0,01	-944,35	-0,03	1 329,56	-140,79
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-644,00	-0,02	-7 519,00	-0,25	6 875,00	-91,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 322,80	1,50	-55 511,89	-1,86	99 834,69	-179,84